



SYNDICAT NATIONAL
DES ENTREPRISES DU FROID,
DES ÉQUIPEMENTS DE CUISINES
PROFESSIONNELLES
& DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR

LES INFOS DU SNEFCCA

Générale n°2024/05 - Février 2024

Découvrez la nouvelle plate-forme "Financer le froid"

Le Snefcca a renouvelé le partenariat qui lui permet de proposer à ses adhérents l'utilisation d'une plateforme qui rend la recherche de financement plus rapide et plus efficace. La plateforme "Financer le Froid" de Cefin a aussi fait peau neuve et intègre désormais les nouvelles solutions de financement alternatives aux banques.

Chercher un financement de manière efficace et rapide

Découvrez le portail dédié au financement de vos projets : "Financer le Froid" mis en place en partenariat avec le Snefcca.

Ce portail identifie les solutions de financement les plus pertinentes, monte le dossier et transmet la demande aux financeurs,

L'adhérent peut bénéficier d'un accompagnement personnalisé par les experts Cefin dans leur démarche de recherche de financement, de montage et de dépôt de dossier auprès des financeurs,

Cefin, cabinet de conseil en financement partenaire du Snefcca, assure cet accompagnement en toute confidentialité et discrétion.

Pour commencer : [Financer le Froid](#)

Quels sont les nouveaux avantages de ce service ?

Intégration de solutions non bancaires de financement

La gamme de solutions intègre plus de 1000 solutions de financement dont, désormais, des options de financement non bancaires. Cela signifie que l'adhérent a maintenant accès à une variété plus large de solutions financières, adaptées à ses besoins spécifiques et à sa situation.

Parcours de financement totalement intégré

Le processus de demande de financement s'est simplifié. Avec le parcours de financement intégré, l'adhérent peut maintenant déposer son dossier directement auprès des financeurs sélectionnés via la plateforme. Cette démarche vise à rendre son expérience plus fluide et plus efficace.

Réponse rapide en 72 heures

L'adhérent recevra une réponse sur plus de 30 solutions de financement en seulement 72 heures.

Ni frais de dossier, ni commission pour les besoins inférieurs à 100 K€

Pour tout besoin de financement inférieur à 100 K€, pas de frais de dossier ni de commissions.

Pour commencer : [Financer le Froid](#)